



Pas d'issue pour la santé sans un 3^e tour social et législatif à gauche !

Aux élections législatives, Emmanuel Macron voudrait obtenir une majorité à l'Assemblée nationale pour poursuivre sa politique de casse de la santé publique et de la sécurité sociale. Avec la nouvelle union des forces de gauche et écologistes, le PCF veut au contraire répondre aux immenses besoins de santé en prenant le pouvoir à la finance.

La pandémie de la Covid-19 a indéniablement mis en évidence à quel point la Sécurité sociale est indispensable pour toucher toute la population, pour approcher l'universalité des questions de la santé. Elle nous a aussi montré combien notre système de santé souffre d'une politique visant à adapter les besoins aux objectifs financiers.

C'est pourquoi, lors de la présidentielle, les communistes n'ont cessé de dénoncer une politique de santé qui a conduit à une désertification médicale, qui a ajouté une inégalité territoriale à une inégalité d'accès sociale à la santé en payant des dépassements d'honoraires difficilement supportables.

Nos parlementaires à l'Assemblée nationale, comme au Sénat ont, dans leur Tour de France des Hôpitaux et des Ehpad, mis en évidence l'accélération de la fermeture des hôpitaux publics, leurs services d'urgences, maternités et services de chirurgie,... et la privatisation très lucrative pour des prises en charge très dégradées du médico-social par Orpea ou autre Korian...

Cette marchandisation de la santé, inspiré par des cabinets type McKinsey pour définir notre politique de santé est à l'opposé des propositions faites par nos deux groupes, comme un **moratoire sur la suppression de lits hospitaliers,**

la **création d'un pôle public du médicament,** mettre un terme à l'obligation faite aux hôpitaux d'emprunter aux banques, comme aux restructurations imposées par les lois HPST (hôpital, patients, santé, territoires), l'Ondam (objectif national des dépenses d'assurance maladie) et la T2A (tarification à l'activité), exiger une loi cadre pour une psychiatrie qui soit une discipline à part entière avec un dispositif de secteur reconnu comme un parcours de soins spécifique.

Mais il faut aussi **modifier les conditions de travail des personnels,** car les seules embauches de 100 000 personnels hospitaliers ne suffiront pas devant la fuite des soignants face aux souffrances auxquelles ils et elles sont confrontés.

Il y a aussi besoin de formations adéquates (initiale et continue) et de reconnaissance. En cela, le « Ségur » est loin d'avoir répondu à leurs attentes. Alors que différentes enquêtes d'opinion montrent clairement que, pour la majorité des Français-es, la santé et la protection sociale ne doivent

PARTOUT, SOYONS AUX CÔTÉS DES PERSONNELS DE LA SANTÉ, DU SOCIAL, DU MÉDICO-SOCIAL, ET DES USAGERS, LE 7 JUIN 2022.

Ensemble, donnons-nous le 12 juin, les moyens d'une autre politique de santé répondant aux besoins de la population avec une prise en charge 100 % Sécu !

pas relever du secteur marchand, il faut mettre un terme à la logique ultralibérale d'E. Macron. C'est pourquoi, **dans l'intérêt conjoint des professionnels comme des assurés sociaux, stoppons cette politique, en élisant des député-e-s qui se prononceront clairement pour un service de santé entièrement public pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale,** en mettant fin aux exonérations de cotisations sociales et en les étendant à tous les revenus financiers, avec une modulation de la cotisation des entreprises en fonction de leur contribution à l'emploi, à l'égalité salariale femmes/hommes, au respect de l'environnement.

Retrouvez toute l'actualité sur www.pcf.fr



PRÉSERVER L'HÔPITAL PUBLIC : UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE !

**Négociation nationale avec les représentants
des personnels hospitaliers, des usager·e·s
et les élu·e·s !**

Tout de suite un plan d'urgence :
FORMER, EMBAUCHER

La situation exige de faire le compte des besoins par établissement et département : les emplois soignants et non soignants peuvent faire l'objet sans tarder d'embauches et de reconnaissance par les salaires ; des pré-recrutements salariant des jeunes pendant leur formation en échange d'un engagement dans le public doivent être mis en place.

Les moyens des facultés et instituts de formation doivent être revus à la hausse dès cette entrée 2022

Investir vraiment !

L'argent existe pour la reprise intégrale des déficits. Avec l'apport du pôle public bancaire les besoins d'investir dans des projets redéfinis démocratiquement, doivent être réévalués afin de reconstruire un tissu de proximité constitué d'hôpitaux généralistes, de maternités, d'hôpitaux psychiatriques et d'Ehpad.

Un financement à la hauteur des besoins

A contrario de la T2A obsolète, il faut restaurer des budgets de fonctionnement permettant la sécurisation des moyens des activités et leur évolution, et dès juillet 2022 faire voter une loi rectificative à la loi de financement 2022 de la Sécurité sociale pour donner enfin aux hôpitaux les moyens financiers nécessaires.

Restaurer des instances démocratiques à l'hôpital.

L'URGENCE SOCIALE POUR VIVRE ET VIEILLIR DANS LA DIGNITÉ

100 000 emplois qualifiés statutaires par an sur 3 ans en Ehpad avec plan de formation spécifique (Infirmier·ère·s, aides-soignant·e·s, AMP...).

Un service public à la personne pour le domicile avec professionnel qualifié correctement rémunéré et en nombre.

Plan d'investissement pour la modernisation des Ehpad conçu avec les résident·e·s, syndicats, personnel, familles, architectes spécialisé·e·s,... le renforcement des USLD.

Interdiction d'Ehpad à but lucratif.

Financement avec une cotisation sociale additionnelle sur les dividendes, s'attaquer à l'évasion fiscale...

**Le droit à l'autonomie doit être couvert
à 100% par la Sécurité sociale.**

POUR UN FINIR AVEC LES DÉSERTS MÉDICAUX : UN SERVICE PUBLIC AMBULATOIRE

La modernisation du système de santé ambulatoire que nous portons doit résolument être politique : un service public ambulatoire, avec des équipes de soins primaires pluriprofessionnelles, de proximité, s'appuyant sur des centres de santé, maillant tout le pays.

Suppression des quotas de formations médicales et paramédicales en renforçant les moyens des universités. Envisager un conventionnement sélectif des médecins dans les zones denses.

Les hôpitaux de proximité doivent être développés et reconstruits avec des services d'urgences, de médecine, chirurgie et obstétrique, en les inscrivant dans une politique globale d'aménagement du territoire.

POUR UNE RÉFORME PROGRESSISTE DES RETRAITES

A l'opposé du président Macron qui voudrait imposer le recul de l'âge de la retraite à 65 ans, nous proposons une mise en œuvre d'une réforme fondée sur la sécurisation de l'emploi et de la formation avec prise en charge des périodes de précarité, chômage, études... permettant à chacun·e de pouvoir faire valoir ses droits à une retraite à taux plein à 60 ans.

Notre système de retraite et de Sécurité sociale serait intégralement financé par la cotisation sociale, piloté et administré par des représentant·e·s élu·e·s des salarié·e·s.

Une réforme progressiste des retraites est possible en mettant en cause la domination du capital sur les choix d'investissement, de formation, de recherche, de financement des entreprises et au coût qu'elle fait peser sur la société.

Rejoindre le PCF :

- Je souhaite être informé des initiatives du PCF
- J'adhère au PCF
- Je veux aider financièrement, je verse : €

Chèque à l'ordre de : ANF-PCF

Prénom :

Nom :

Adresse :

CP/ville :

Téléphone :

E-mail :